

RECOMMANDATIONS ET RESOLUTIONS 16^{ème} CONGRES UPDEA NAIROBI juin 2008



1

I. RECOMMANDATIONS



2

Les recommandations sont issues essentiellement des débats menées autour des différentes communications livrées pendant le congrès dont le thème était : « La bonne gouvernance des secteurs électriques nationaux, facteur clé pour la réalisation de l'accès à l'électricité pour tous les peuples d'Afrique ».



3

I.1 Bonne gouvernance et benchmarking

- Elaboration d'un code de bonne gouvernance pour les sociétés d'électricité africaines pour l'efficacité de la gestion et la sécurisation des intérêts des parties prenantes ;
- Mise en place d'un des deux modèles de bonne gouvernance (modèle d'utilisation équitable et modèle Carver) pour une gestion durable et transparente de la fourniture d'électricité et l'attrait des investisseurs ;
- Utilisation de boulons indébouillonnables pour la fixation des cornières des pylônes de transport d'énergie pour limiter les actes de vandalisme.



4

I.2 Financement et Restructuration du secteur électrique africain

- Assurer une bonne gouvernance à tous les niveaux : national, sectoriel, entreprise;
- Assurer la crédibilité et la transparence financière;
- Bien définir les limites de responsabilité des différents intervenants dans le secteur électrique;
- Renforcer le rôle de l'état dans le financement de l'électrification rurale.



Secrétariat
Général

5

I.3 Electrification rurale

- Harmonisation des normes pour une plus grande disponibilité de l'énergie, une plus grande qualité de service, une plus grande fiabilité des installations, une réduction des charges d'exploitation et de maintenance et aussi la création d'activités génératrices de revenus;
- Organisation de programmes d'électrification en partenariat entre les sociétés d'électricité, l'état, les communes et les usagers.



Secrétariat
Général

6

I.4 Amélioration de l'accès à l'électricité

- Optimisation des processus de gestion clientèle afin d'augmenter les rendements internes;
- Amélioration de l'efficacité énergétique;
- Exploitation des énormes ressources hydroélectriques (Inga par exemple) et construire des réseaux de transport pour desservir tout le continent.



7

II. RESOLUTIONS



8

Les résolutions sont issues de la 40^{ème} Assemblée Générale ordinaire tenue en marge du 16^{ème} Congrès. Elle s'est tenue à Nairobi le 23 juin 2008.



Secrétariat
Général

9

II.1 Comité de Direction

- Afrique du Nord
 1. EEHC (Egypte)
 2. SONELGAZ (Algérie)
 3. STEG (Tunisie)
- Afrique de l'Ouest
 1. PHCN (Nigeria)
 2. SOGEPE (Côte d'Ivoire)
 3. SONABEL (Burkina Faso)
 4. VRA (Ghana)



Secrétariat
Général

10

II.1 Comité de Direction suite

- Afrique Centrale
 1. SNEL (RDC)
 2. AES - SONEL (Cameroun)
 3. SNE (Congo)
- Afrique Australe
 1. ESKOM (RSA)
 2. ZESCO (Zambie)
 3. ENE (Angola)
- Afrique de l'Est*
 1. KenGen

* Les deux autres sociétés de l'Afrique de l'Est ne sont pas encore désignées.



Secrétariat
Général

11

II.1 Comité de Direction fin

- Président : KenGen
 - Vice – Présidents
 1. Afrique du nord : STEG
 2. Afrique de l'Ouest : PHCN
 3. Afrique Centrale : SNEL
 4. Afrique Australe : ZESCO
- Le Vice – Président pour l'Afrique de l'Est n'est pas encore désigné.



Secrétariat
Général

12

II.2 Programme d'activités

L'Assemblée Générale a décidé que les principales activités de l'UPDEA devaient être centrées sur :

- Les Power Pools sous-régionaux;
- L'électrification rurale y compris transfrontalière;
- La Banque de données du secteur électrique africain;
- La Commission Electrotechnique Africaine de Normalisation (AFSEC);
- Le rayonnement de l'Union;
- Les réformes du secteur électrique africain;
- Le lancement du programme de formation continue et d'assistance technique inter-sociétés;
- La facilitation de la mise en place de la Commission de Coordination des grands projets hydrauliques intégrateurs en faveur du secteur électrique africain;
- L'efficacité énergétique et les énergies renouvelables.



Secrétariat
Général

13

II.3 Lieu et thème du 17^{ème} Congrès de l'UPDEA

- Lieu : Tunis en Tunisie en 2011. Le Comité de Direction est chargé d'en fixer la date et de régler les modalités d'organisation avec la société hôte, la STEG.
- Thème : « Développement du potentiel énergétique africain et intégration des réseaux pour le développement durable des pays africain ».



Secrétariat
Général

14

II.4 Lieu et date de la 41^{ème} Assemblée Générale de l'UPDEA

- Lieu : Abuja au Nigeria.
- Date :

